

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 décembre 2019

RELATIF À LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE - (N° 2454)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 964

présenté par

M. Ahamada, M. Pellois, Mme Gaillot, Mme Bureau-Bonnard, M. Gaillard, Mme O'Petit,
Mme Françoise Dumas, M. Delpon, Mme Racon-Bouzon, M. Dombreval, Mme Janvier,
Mme Michel, Mme Vignon et Mme Gomez-Bassac

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 5, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.